



Commune de Labrousse
3 place de la Fontaine
15130 LABROUSSE

Envoyé en préfecture le 31/07/2025
Reçu en préfecture le 31/07/2025
Publié le
ID : 015-211500855-20250730-DEL_2025_22-DE

Département

CANTAL

Arrondissement

AURILLAC

Canton

VIC-SUR-GERE

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LABROUSSE

Séance du 30 juillet 2025

Délibération n° DEL_2025_22

Nombre de conseillers :

En exercice : 14

Présents : 10

Votants : 10

L'an deux mille vingt-cinq, le trente du mois de juillet, le Conseil Municipal de la commune de Labrousse dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle de réunion de la mairie 3 place de la fontaine 15130 Labrousse, sous la présidence de Monsieur Gérard PRADAL, Maire.

Date de la convocation du Conseil : 21 juillet 2025

Présent(s) : AMARAL Emmanuelle, BADUEL Sébastien, BRUEL Marcel, CHASSAGNE Chrystel, LAMOUREUX Nicolas, MALGOUZOU Nathalie, NOËL Géraud, OUSTRY Michel, PRADAL Gérard, TOURLAN Anne.

Absent(s) : AURATUS Éric, DAUDE Thierry, PUYBOUFFAT Delphine, THER Benoit,

Secrétaire de Séance : Géraud NOEL,

Objet de la délibération : CREATION D'UN COLOMBARIUM

DELIBERATION

En raison de demandes de plus en plus nombreuses de dépôt d'urnes funéraires déjà formulées, monsieur le Maire propose de consacrer un emplacement au cimetière pour accueillir les urnes cinéraires contenant les cendres des personnes incinérées, à savoir :

- la création de 2 columbariums de 6 cases,
- la création d'un jardin du souvenir.

Il précise que des devis ont été demandés à diverses entreprises.

DECISION

Le Conseil Municipal, après en avoir pris connaissance des propositions des différentes entreprises, délibère et décide à l'unanimité de :

- de retenir la proposition de l'entreprise Cassagne pour un montant de 7 325 € HT soit 8 790 € TTC
- d'approuver la création de 2 columbariums de 6 cases et la création d'un jardin du souvenir.
- dit que les crédits sont inscrits au budget.

Envoyé en préfecture le 31/07/2025

Reçu en préfecture le 31/07/2025

Publié le

ID : 015-211500855-20250730-DEL_2025_22-DE

Pour : 10
Contre : 00
Abstention : 00

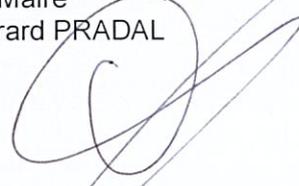
Emis et rendu exécutoire le : 30 juillet 2025
Reçu en préfecture le : 31 juillet 2025
Publié ou notifié le : 31 juillet 2025

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :

En Mairie le, 30 juillet 2025

Le Maire
Gérard PRADAL



Le secrétaire de séance
Géraud NOEL

